

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Portefeuille

Décembre 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 514 350-5050 ou sans frais au 1 888 377-7337, ou en nous écrivant au 2, Complexe Desjardins, Tour Est – 31^e étage, C.P. 1116, Montréal (Québec) H5B 1C2, ou en consultant notre site Web (fdpgp.ca) ou le site Web de SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Vous pouvez également obtenir, de cette façon, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le Portefeuille.

Analyse du rendement

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds est de procurer un revenu régulier et de préserver le capital investi. Le Fonds investit principalement (soit directement, soit indirectement au moyen de placements qui lui procurent une exposition à ces titres) dans des obligations municipales notées ou non notées, principalement libellées en dollars canadiens. Le Fonds peut également investir dans des titres d'emprunt notés principalement par DBRS Morningstar ou Standard & Poor's Global Ratings et principalement émis par des organismes publics et parapublics canadiens, de même que dans des titres d'emprunt émis par le gouvernement du Canada et les provinces canadiennes, des obligations corporatives de catégorie « investissement » principalement canadiennes, et dans des titres de d'autres fonds d'investissement qui sont compatibles avec son objectif de placement.

Risque

Le Fonds investit principalement dans des titres d'emprunt au Canada et à l'étranger. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture ou dans le but d'établir des positions dans le marché. Les risques liés aux placements dans le Portefeuille demeurent tels qu'ils ont été exposés dans le prospectus simplifié. Les risques applicables au Portefeuille et aux titres qui le composent sont les suivants : risque lié aux marchés boursiers, risque lié au crédit, risque sectoriel, risque lié aux titres étrangers, risque particulier lié aux émetteurs, risque lié aux devises, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié aux produits dérivés, risque lié aux prêts de titres, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux fonds négociés en bourse, risque lié aux fonds sous-jacents, risque lié aux titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires, risque lié aux séries, risque lié aux ventes à découvert, risque lié à la restriction de pertes, risque lié à la cybersécurité et risque lié au manque de liquidité.

Résultats d'exploitation

Le Portefeuille FDP Obligations municipales de série A a enregistré un rendement net de 3,73 % pour l'année 2025, alors qu'il était de 5,7 % pour l'année 2024. Le Portefeuille FDP Obligations municipales de série I a déclaré un rendement net de 4,22 % pour l'année 2025. Le rendement de l'indice de référence du Portefeuille a été de 3,76 % en 2025.

Au Canada, le taux d'inflation est demeuré dans la fourchette cible de la Banque du Canada (BdC) en 2025. La BdC a donc poursuivi la normalisation de sa politique monétaire en procédant à quatre baisses de taux totalisant 100 points de base (le taux directeur passant de 3,25 % à 2,25 %). Dans un tel contexte, le positionnement sur la courbe du Portefeuille a été favorable en raison de la pentification de la courbe survenue (les taux à court terme ont davantage baissé que les taux à long terme).

De plus, les taux de rendement relativement plus élevés des obligations municipales québécoises ont permis de dégager une valeur ajoutée par rapport à l'indice. L'exposition du Portefeuille à certaines obligations de société de bonne qualité, notamment des banques canadiennes, dont les écarts de crédit se sont rétrécis durant l'année, a aussi été favorable.

Le Portefeuille continue de maintenir une durée similaire à celle de son indice de référence, mais mise sur son positionnement sur la courbe afin de générer un rendement relatif supérieur.

Événements récents

Il n'y a pas d'événement à signaler pour 2025.

Description de l'indice

L'indice de référence est pondéré de la façon suivante: 10% dans les titres de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada et 90 % dans les titres de l'indice des obligations municipales à court terme FTSE Canada.

Opérations entre parties liées

Le gestionnaire du Portefeuille FDP Obligations municipales est Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. Ce dernier effectue les recherches, les analyses, les choix et les transactions du Portefeuille. Le comité de placement de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. supervise l'exécution des mandats confiés aux gestionnaires internes ainsi qu'à d'autres gestionnaires externes, s'il y a lieu. Dans le cadre de l'administration du Portefeuille, toute opération entre parties liées doit obtenir au préalable la recommandation positive ou l'approbation du comité d'examen indépendant (CEI).

Des frais de gestion mensuels, calculés quotidiennement en fonction de l'actif net du Portefeuille et après déduction de la valeur des placements interfonds, sont versés au gestionnaire.

Faits saillants

Les tableaux suivants illustrent des données financières clés concernant le Portefeuille. Ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq dernières années.

Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités au 31 décembre 2025. Vous pouvez obtenir les états financiers sur le site Web fdpgp.ca.

Distribution et actif net du Portefeuille par part (en dollars)

Série A (créée en 2023)	Exercices terminés le 31 décembre				
	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net au début de l'exercice	10,381	10,085	0,000	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des produits	0,357	0,356	0,021	s.o.	s.o.
Total des charges	(0,070)	(0,064)	(0,003)	s.o.	s.o.
Gains (pertes) réalisés	0,061	0,275	0,006	s.o.	s.o.
Gains (pertes) non réalisés	(0,009)	0,139	0,052	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽¹⁾	0,339	0,706	0,076	s.o.	s.o.
Distributions :					
du revenu de placement	0,276	0,225	0,001	s.o.	s.o.
des dividendes	–	–	–	s.o.	s.o.
des gains en capital	–	0,052	–	s.o.	s.o.
de retour de capital	–	–	–	s.o.	s.o.
Distributions totales ⁽²⁾	0,276	0,277	0,001	s.o.	s.o.
Actif net à la fin de l'exercice	10,478	10,381	10,085	s.o.	s.o.

Portefeuille FDP Obligations municipales, séries A et I (suite)

Série I (créée en 2023)	Exercices terminés le 31 décembre				
	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net au début de l'exercice	10,422	10,111	0,000	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des produits	0,359	0,330	0,027	s.o.	s.o.
Total des charges	(0,021)	(0,021)	(0,002)	s.o.	s.o.
Gains (pertes) réalisés	0,058	0,156	0,079	s.o.	s.o.
Gains (pertes) non réalisés	0,022	0,131	0,095	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽¹⁾	0,418	0,596	0,199	s.o.	s.o.
Distributions :					
du revenu de placement	0,338	0,305	0,013	s.o.	s.o.
des dividendes	–	–	–	s.o.	s.o.
des gains en capital	–	0,004	0,074	s.o.	s.o.
de retour de capital	–	–	–	s.o.	s.o.
Distributions totales ⁽²⁾	0,338	0,309	0,087	s.o.	s.o.
Actif net à la fin de l'exercice	10,511	10,422	10,111	s.o.	s.o.

⁽¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽²⁾ Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Portefeuille.

Ratios et données supplémentaires

Série A (créée en 2023)	Exercices terminés le 31 décembre				
	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ⁽¹⁾	35 366	13 111	466	s.o.	s.o.
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	3 375	1 263	46	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,666	0,622	0,478	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,666	0,622	0,478	s.o.	s.o.
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	161,01	164,65	53,95	s.o.	s.o.
Ratio des frais d'opération (%) ⁽⁴⁾	–	–	–	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par part	10,478	10,381	10,085	s.o.	s.o.

Série I (créée en 2023)	Exercices terminés le 31 décembre				
	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ⁽¹⁾	130,698	112 643	157 351	s.o.	s.o.
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	12,435	10 808	15 562	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,196	0,203	0,199	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,196	0,203	0,199	s.o.	s.o.
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	161,01	164,65	53,95	s.o.	s.o.
Ratio des frais d'opération (%) ⁽⁴⁾	–	–	–	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par part	10,511	10,422	10,111	s.o.	s.o.

⁽¹⁾ Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités et des états financiers semestriels non audités suivant les Normes internationales d'information financière (IFRS). Conformément à ces normes, l'actif net par part présenté dans les états financiers équivaut généralement à la valeur liquidative calculée lors de la fixation du prix des parts.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion comprend les honoraires de gestion et les charges d'exploitation, il exclut les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes et les coûts de transaction, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne nette au cours de l'exercice. Le ratio des frais de gestion prend en compte les ratios de frais de gestion des fonds sous-jacents.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire du portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opération représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opération du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

Frais de gestion

Les parts de série A versent des frais de gestion au gestionnaire, Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc., afin de payer le service rendu aux détenteurs de parts, ainsi que les services de gestion de placements et d'administration. Les honoraires de gestion annuels des parts de série A sont de 0,45 % et 0,05 % pour la série I et sont calculés quotidiennement en fonction de l'actif net et versés mensuellement après déduction de la valeur des placements interfonds. Pour l'exercice 2025, les parts de série A ont versé 128 000 \$ et 73 000 \$ pour la série I au gestionnaire.

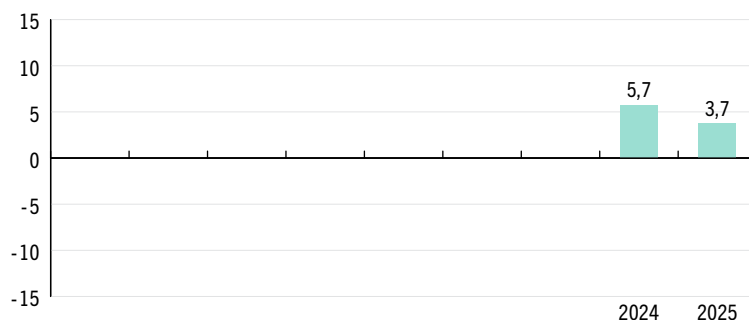
Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Portefeuille au cours des exercices présentés ont été réinvesties en totalité en parts additionnelles de la même série. Les rendements n'incluent pas de déductions pour frais de vente, transfert, rachat ou autres frais facultatifs (puisque'il n'y en a pas) ni les impôts sur le revenu payables, et ils seraient inférieurs s'ils comprenaient de tels éléments. Le rendement passé du Portefeuille n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

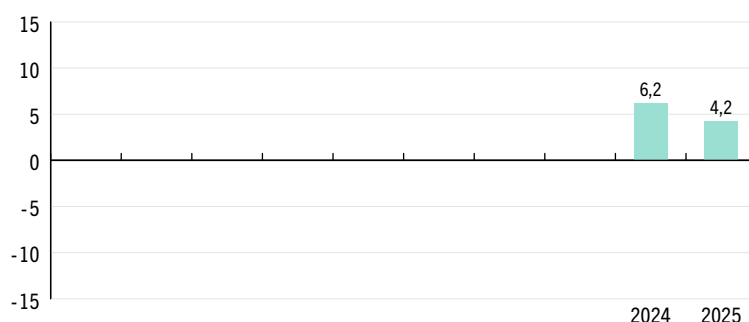
Rendements annuels

Les graphiques ci-après indiquent les rendements annuels du Portefeuille pour chacun des exercices. Ils font ressortir la variation du rendement du Portefeuille d'un exercice à l'autre. Les graphiques présentent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.

% Série A (créée en 2023)



% Série I (créée en 2023)



Portefeuille FDP Obligations municipales, séries A et I (suite)

Rendements composés annuels

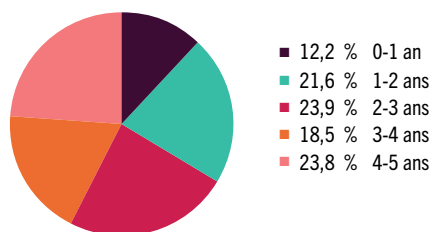
Le tableau suivant indique les rendements composés annuels du Portefeuille et fait ressortir la variation du rendement du Portefeuille d'un exercice à l'autre terminé le 31 décembre, pour chaque exercice, et ceux de l'indice de référence du Portefeuille.

	1 an %	3 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis sa création si moins de 10 ans %
Portefeuille FDP Obligations municipales, série A	3,73	–	–	–	4,95
Portefeuille FDP Obligations municipales, série I	3,76	–	–	–	4,76
Indice FTSE Canada, série A	4,22	–	–	–	5,94
Indice FTSE Canada, série I	3,76	–	–	–	5,21

L'indice de référence est pondéré de la façon suivante: 10% dans les titres de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada et 90% dans les titres de l'indice des obligations municipales à court terme FTSE Canada.

Aperçu du portefeuille

Répartition du portefeuille



Les 25 positions principales

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} septembre 2030	8,7
Province de l'Ontario, 2,05 %, 2 juin 2030	7,8
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 ^{er} septembre 2029	6,8
Ville de Brossard, 3,65 %, 28 octobre 2029	3,2
Ville de Mont-Royal, 3,25 %, 28 octobre 2030	3,0
Société de transport de l'Outaouais, 4,20 %, 12 avril 2028	2,9
Ville de Westmount, 4,00 %, 16 mai 2028	2,7
Ville de Rimouski, 4,50 %, 1 ^{er} décembre 2027	2,6
Ville de Lévis, 5,00 %, 27 novembre 2028	2,5
Ville de Saint-Hyacinthe, 4,50 %, 3 mars 2028	2,5
Autorité financière municipale de la Colombie-Britannique, 3,30 %, 2 octobre 2030	2,4
Banque Royale du Canada, 3,41 %, 12 juin 2029	2,4
Ville de Lévis, 2,50 %, 28 février 2027	2,3
Société de transport de Laval, 4,70 %, 10 novembre 2027	2,3
Réseau de transport métropolitain, 4,25 %, 29 janvier 2028	2,0
Ville de Saint-Lambert, 2,00 %, 24 janvier 2027	1,9
Ville de Mont-Tremblant, 5,00 %, 28 août 2028	1,9
Municipalité de Morin-Heights, 4,20 %, 24 avril 2028	1,7
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, 4,10 %, 31 mars 2028	1,7
Ville de Montréal, 3,20 %, 3 juin 2028	1,7
Communauté métropolitaine de Montréal, 3,10 %, 3 juin 2027	1,6
Ville de Côte Saint-Luc, 5,25 %, 30 octobre 2028	1,5
Ville de Gatineau, 3,20 %, 29 avril 2029	1,5
Ville de Vaudreuil-Dorion, 3,30 %, 21 juillet 2029	1,5
Ville de Contrecoeur, 1,41%, 13 décembre 2029	1,4

Ce portefeuille peut changer en raison des transactions effectuées continuellement dans le Portefeuille. Une mise à jour de ces données est disponible tous les trimestres sur notre site fdpp.ca.